



L'an deux mille vingt-six le 24 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 17 septembre 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – M. BOURGEOIS Sébastien
M. LEMOINE Anthony – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. DUJARDIN Gilles – Mme MARCHAL
Astrid – M. MILLET Prisca – M. IOHNER Christophe – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina – M. GODEFROY
Michael – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – M. BOUCHEZ Hubert – M. FAGOT REVURAT
Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent
M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe – M. PEREIRA MARTINS Daniel
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas
Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier – Mme DEGUILLI Sabine – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BAUDOUIN Cédric – M. LOUIS Didier

Procurations : M. THIRION Christian à M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. GUEZET Philippe à Mme MARCHAL Astrid
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. CERUTTI Alan à M. RENKES David – M. BARTHELEMY Philippe
à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja –

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 46

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 53

Date d'affichage : 30 septembre 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

CULTURE-ANIMATION

28_09_2026

Validation du principe de reconduction du Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire (CTJEP)

Prisca MILLET, vice-présidente à la culture, à l'animation et à l'éducation populaire, rappelle que le 15 juin 2023, le Conseil Communautaire a délibéré en faveur d'une convention « Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire » (CTJEP) sur le territoire de Seille et Grand Couronné, pérennisant ainsi le dispositif pour la période 2023-2026.

Celui-ci vise à établir et à mettre en œuvre une politique concertée en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire Seille et Grand Couronné, à travers quatre orientations :

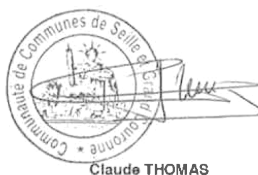
- Mettre en œuvre un pilotage participatif du dispositif
- S'inscrire dans une dimension d'éducation populaire sur le projet de territoire
- Soutenir et accompagner les associations et les municipalités dans le développement de projet
- Favoriser la mixité sociale et la dynamique intergénérationnelle

Un travail de fond est actuellement mené avec le Département de Meurthe-et-Moselle, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle, la MJC-EVS de Nomeny et la CAF 54 afin de formaliser une dynamique collaborative pour une durée de 4 ans ; cette dernière a vocation à intégrer l'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale, dispositif de la CAF), le CTJEP et l'EVS de Nomeny que la communauté de communes finance désormais également.

Prisca MILLET demande au Conseil Communautaire de valider le principe de renouvellement de ce dispositif pour les 4 prochaines années, en précisant qu'une convention précisant les engagements financiers et les objectifs de chacune des parties sera soumise à délibération dans quelques mois.

Le Conseil Communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** le principe de renouvellement du dispositif de Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire pour les 4 années
- **Prends** acte de la dynamique partenariale intégrant le Département 54, la Fédération des Foyers Ruraux 54, la MJC EVS de Nomeny et la CAF54



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.10.01 08:44:04 +0200
Ref:11866225-17928565-1-D
Signature numérique
le Président